Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Municipalité de Calixa-Lavallée | 59030 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,		
Je soussigné(e), Mme Anne Beauchemin, atteste la véracité du Rapport financier consolic erminé le 31 décembre 2021.	dé de Mu	unicipalité de Calixa-Lavallée pour l'exercice
Signature	Date	3 mai 2022

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	22
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	23
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	24
Situation financière par organismes	25
Charges par objets	26
Excédent (déficit) accumulé	27
Avantages sociaux futurs	31
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	42
Analyse des charges consolidées	54

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE (l' « entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15, S23-1, S23-2, S23-3 et S25 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues duCanada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LAPLANTE BRODEUR LUSSIER INC Par: André Brodeur, CPA Auditeur, CA Saint-Hyacinthe 3 mai 2022

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations	
		2021	2020
Revenus			
Taxes	1	865 453	848 310
Compensations tenant lieu de taxes	2		
Quotes-parts	3		
Transferts	4	375 821	657 967
Services rendus	5	50 549	11 517
Imposition de droits	6	70 325	33 045
Amendes et pénalités	7	29 304	20 652
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	14 058	3 362
Autres revenus	10	10 502	5 515
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises			
municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
·	13	1 416 012	1 580 368
Charges			
Administration générale	14	275 747	296 209
Sécurité publique	15	252 128	220 437
Transport	16	161 217	143 272
Hygiène du milieu	17	212 366	215 187
Santé et bien-être	18		
Aménagement, urbanisme et développement	19	30 595	23 045
Loisirs et culture	20	48 442	92 827
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	10 865	1 537
Effet net des opérations de restructuration	23		
i	24	991 360	992 514
Excédent (déficit) de l'exercice	25	424 652	587 854
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	2 640 535	2 052 681
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	2 640 535	2 052 681
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	3 065 187	2 640 535

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 088 440	994 341
Débiteurs (note 5)	2	135 433	96 214
Prêts (note 6)	3	466 552	488 352
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des			
partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	1 690 425	1 578 907
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	81 784	66 653
Revenus reportés (note 12)	12	3 660	4 350
Dette à long terme (note 13)	13	477 242	500 219
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	13 994	12 273
Autres passifs (note 14)	15		
	16	576 680	583 495
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 113 745	995 412
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 945 818	1 640 274
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	540	457
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	5 084	4 392
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	23	1 951 442	1 645 123
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	3 065 187	2 640 535

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations	
		2021	2020
Excédent (déficit) de l'exercice	1	424 652	587 854
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (452 199)(101 301)
Produit de cession	3	111	138
Amortissement	4	147 293	120 103
(Gain) perte sur cession	5	(111)	(138)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
i	8	(304 906)	18 802
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	(83)	(82)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(692)	(105)
	13	(775)	(187)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15	(638)	52
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	118 333	606 521
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	995 412	388 891
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	995 412	388 891
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	1 113 745	995 412

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	424 652	587 854
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	147 293	120 103
Autres			
Gain sur cession d'immos	3	(113)	(138)
 Ajustement conso 	4	(638)	· 52
	5	571 194	707 871
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(39 219)	118 929
Autres actifs financiers	7	, ,	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	15 131	(13 599)
Revenus reportés	9	(690)	(1 324)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	1 721	(776)
Propriétés destinées à la revente	11	1721	(110)
Stocks de fournitures	12	(83)	(82)
Autres actifs non financiers	13	(692)	(105)
Autres actils from infanciers	14	547 362	810 914
	14	347 302	010 314
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (452 199)(101 301)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	113	138
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 ()()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(452 086)	(101 163)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations			
dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 ()(88 636)
Remboursement ou cession	21	21 800	,
Autres placements de portefeuille		21 000	
Acquisition	22 ()(١
Cession	23	Д	,
<u> </u>	24	21 800	(88 636)
	24	21000	(00 030)
Activités de financement (note 4)			
Emission de dettes à long terme	25		498 400
Remboursement de la dette à long terme	26 (22 977)(1 509)
Variation nette des emprunts temporaires	27		(402 349)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28		
Autres			
•	29		
•	30		
	31	(22 977)	94 542
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	94 099	715 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	994 341	278 684
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34	•	
Solde redressé	35	994 341	278 684
	36		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	1 088 440	994 341

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Calixa-Lavallée est un organisme municipal constitué et régie en vertu du Code Municipal de la province de Québec (LRQ, c. C-27.1). Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales [par organismes] présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne. La municipalité participe au partenariat suivant dans la proportion indiquée ci-dessous:

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne: 0,363 %)

a) Périmètre comptable

N/A

b) Partenariats

N/A

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

La préparation des états financiers la Municipalité Calixa-Lavallée, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la

durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles;

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

C) Actifs

S/O

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements

Les placements temporaires sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

b) Actifs non financiers

Actifs non financiers

Les actifs non financiers, sont de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement des immobilisations est établi selon leur durée de vie utile. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode d'amortissement et les périodes indiqués ci-dessous:

	Méthode	Périodes
Infrastructures	Linéaire	15 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Ameublement et équipement bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie et outillage	Linéaire	10 ans

Les immobilisations de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est établi linéairement selon la durée de leur vie utile. La vie utile des immobilisations varie de trois à dix ans.

Les immobilisations sont réduites à leur valeur résiduelle si elles ne contribuent plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et services. De plus, si la valeur estimative du potentiel de service des immobilisations est inférieure à la valeur comptable, celle-ci est réduite à la valeur estimative du potentiel de service.

D) Passifs

S/O

E) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services

correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans

l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi

favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la

Loi») . Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des

obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins- value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement

est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec

projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a

lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2020 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

L'amortissement débute dans

l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées â taxer ou à pouvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres éléments

s/0

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement, mais des éléments de conciliations à des fins fiscales.

3. Modification de méthodes comptables

N/A

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2021	2020
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	116 386	161 370
Découvert bancaire	2 ()()
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	972 054	832 971
Autres éléments			
•	4		
•	5		
•	6		
•	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	1 088 440	994 341
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	50 399	51 293
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et			
ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		

Note

5. Débiteurs

		2021	2020
Taxes municipales	11	28 357	33 646
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	34 611	26 339
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	27 006	7 649
Organismes municipaux	15	12 164	16 297
Autres			
 Droits de mutation 	16	14 093	9 078
 Autres 	17	19 202	3 205
	18	135 433	96 214
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19		
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	960	952

Note

6. Prêts

		2021	2020
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
Citoyens - MNIS	26	466 552	488 352
•	27		
	28	466 552	488 352
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

Prêts aux citoyens dans le cadre de la mise à normes des installations septiques au taux de 1,49 %, encaissables sur une période de 20 ans jusqu'en 2040.

7. Placements de portefeuille

	2021	2020
Placements à titre d'investissement	30	
Autres placements	31	
	32	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	

Note

8. Avantages sociaux futurs

		2021	2020
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
à prestations déterminées	35	(13 994)	(12 273)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et			
autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	(13 994)	(12 273)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	15 656	11 526
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs			
à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41	1 350	2 421
Régimes de retraite des élus municipaux	42		
	43	17 006	13 947

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers

	2021	2020
Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	
Autres	45	
	46	

Note

10. Emprunts temporaires

La municipalité dispose de marges de crédit au montant autorisé de 35 000 \$ et de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2,45 % au 31 décembre 2021).

La Régie de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2,45 \$ au 31 décembre 2021).

11. Créditeurs et charges à payer

		2021	2020
Fournisseurs	47	57 303	43 177
Salaires et avantages sociaux	48	23 550	23 476
Dépôts et retenues de garantie	49		
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Autres			
 Intérêts courus à payer 	51	931	
•	52		
•	53		
•	54		
•	55		
	56	81 784	66 653

Note

12. Revenus reportés

		2021	2020
Taxes perçues d'avance	57		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58		
Soutien à la compétence de développement local et régional			
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	60		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	67		
Accès entreprise Québec	68		
Autres			
 Subventions reportées 	69	3 660	4 350
•	70		
	71		
	72		
•	73		
•	74		
•	75		
	76	3 660	4 350

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2021	2020
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,49	1,49	2025	2025	77	476 600	498 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					78		
Gains (pertes) de change reportés					79		
					80		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					81		
Organismes municipaux					82		
Obligations découlant de contrats de							
location-acquisition	3,29	3,90	2022	2023	83	642	1 819
Autres					84		
					85	477 242	500 219
Frais reportés liés à la dette à long terme					86 ()()
					87	477 242	500 219

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligation	s et billets	Autres dettes à	long terme	Total 2021	
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres		
2022	88		22 000	633		22 633	
2023	89		22 400	9		22 409	
2024	90		22 700			22 700	
2025	91		409 500			409 500	
2026	92						
2027 et plus	93						
	94		476 600	642		477 242	
Intérêts et frais							
accessoires	95)		()	
	96		476 600	642		477 242	

Note

14. Autres passifs

		2021	2020
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	97		
Assainissement des sites contaminés	98		
Autres			
•	99		
•	100		
•	101		
•	102		
	103		

Note

15. Immobilisations corporelles

To: Illiniosilisations corporenes		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin	
COÛT						
Infrastructures						
Eau potable	104					
Eaux usées	105					
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,						
tunnels et viaducs	106	1 811 157	402 698	68 945	2 144 910	
Autres						
•	107					
•	108					
Réseau d'électricité	109					
Bâtiments	110	927 464			927 464	
Améliorations locatives	111	3 923	34	(291)	4 248	
Véhicules	112	13 296	2 290	240	15 346	
Ameublement et équipement de bureau	113	200 532	987	(610)	202 129	
Machinerie, outillage et équipement divers	114	48 765	46 190	(814)	95 769	
Terrains	115	202 258			202 258	
Autres	116					
	117	3 207 395	452 199	67 470	3 592 124	
Immobilisations en cours	118					
	119	3 207 395	452 199	67 470	3 592 124	
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Infrastructures						
Eau potable	120					
Eaux usées	121					
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,						
tunnels et viaducs	122	1 158 089	94 877	68 945	1 184 021	
Autres						
•	123					
	124					
Réseau d'électricité	125					
Bâtiments	126	244 260	23 188		267 448	
Améliorations locatives	127	3 763	26	(279)	4 068	
Véhicules	128	7 946	2 807	637	10 116	
Ameublement et équipement de bureau	129	133 536	22 755	(490)	156 781	
Machinerie, outillage et équipement divers	130	19 527	3 640	(705)	23 872	
Autres	131			(1.00)		
7.10.1.00	132	1 567 121	147 293	68 108	1 646 306	
VALEUR COMPTABLE NETTE	133	1 640 274			1 945 818	
Biens loués en vertu de contrats						
de location-acquisition inclus						
dans les immobilisations corporelles						
Coût	134	13 296	2 290	5 881	9 705	
Amortissement cumulé	135 (7 946)(2 807)(1 712)(9 041	
Valeur comptable nette	136	5 350	2 007)(1 / 12)(664	
valeur complable nelle	100	ე ეე ე			004	

Note

16. Propriétés destinées à la revente

	2021	2020
Immeubles de la réserve foncière	137	
Immeubles industriels municipaux	138	
Autres	139	
	140	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9) Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste	141	
« Propriétés destinées à la revente »	142	

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
•	143				
•	144				
•	145				
•	146				
	147				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
•	148				
•	149				
•	150				
•	151				
	152				
VALEUR COMPTABLE NETTE	153				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2021	2020
Frais payés d'avance			
Contrat informatique	154	3 762	3 324
•	155		
■ FPA - RIPRSL	156	1 322	1 068
Autres			
•	157		
•	158		
	159	5 084	4 392

Note

19. Obligations contractuelles

a) La Municipalité a signé un contrat échéant en 2022 pour l'enlèvement de la neige pour un montant total de 26 725 \$. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice sont de 26 725 \$ en 2022.

- b) La Municipalité a signé un contrat échéant en octobre 2023 pour la location d'un photocopieur pour un montant total de 2 563 \$. Les paiements minimuns exigibles pour les prochains exercices sont de 1 398 \$ en 2022 et 1 165 \$ en 2023.
- c) La Municipalité s'est engagée dans un contrat de service de logiciel comptable échéant en août 2022 pour un montant total de 3 325 \$. Les paiements minimuns exigibles pour le prochain exercice sont de 3 325 \$ en 2022.
- d) La Municipalité est membre de la Municipalité régionale de comté de Lajemmerais. De ce fait, elle doit assumer sa part de dépenses de cet organisme. La MRC a signé entre autres un contrat concernant la gestion des matières résiduelles et un contrat pour la collecte sélective.
- e) La Municipalité par sa participation dans la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée selon la proportion de ses activités, d'après divers contrats de location d'équipements à verser une somme de 4 296 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 1 432 \$ en 2022, à 1 432 \$ en 2023 et à 1 432 \$ en 2024.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

	Montant initial		utionnements
Description	des cautions	2021	2020

160

S.O.

B) Auto-assurance

La municipalité assume aussi en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles

seraient connues.

La Régie fait l'objet de d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audiences pour

ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en

déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieur de Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autres des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2021. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

24. Données budgétaires

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

S/O

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Budget 2021				
	•	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Réalisatio Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	848 310	887 537	865 453			865 453
Compensations tenant lieu de taxes	2						
Quotes-parts	3					128 515	
Transferts	4	657 967	399 239	375 821			375 821
Services rendus	5	3 820	3 075	42 242		8 307	50 549
Imposition de droits	6	33 045	12 000	70 325			70 325
Amendes et pénalités	7	2 683	1 500	8 649		20 655	29 304
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	2 814	750	13 620		438	14 058
Autres revenus	10	5 339	500	7 932		93	10 502
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	1 553 978	1 304 601	1 384 042		158 008	1 416 012
Investissement		1 000 0.0					
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15						
Imposition de droits	16						
Autres revenus	10			l l			
	17						
Contributions des promoteurs	18						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises	40						
municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21						
	22	1 553 978	1 304 601	1 384 042		158 008	1 416 012
Charges							
Administration générale	23	267 200	284 895	246 646	28 676	8 468	275 747
Sécurité publique	24	197 069	216 726	219 565		153 035	252 128
Transport	25	102 014	102 520	95 557	65 660		161 217
Hygiène du milieu	26	186 359	138 726	181 544	30 822		212 366
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	23 045	51 434	30 595			30 595
Loisirs et culture	29	75 180	77 091	30 482	17 960		48 442
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31		21 800	8 358		2 507	10 865
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles				'			
et des actifs incorporels achetés	33	116 409		143 118 (143 118)		
	34	967 276	893 192	955 865	,	164 010	991 360
Excédent (déficit) de l'exercice	35	586 702	411 409	428 177		(6 002)	424 652

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Réalisations 2020		Budget 2021		Réalisations 2021	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	586 702	411 409	428 177	(6 002)	424 652
Moins : revenus d'investissement	2 ()()()()()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant						
conciliation à des fins fiscales	3	586 702	411 409	428 177	(6 002)	424 652
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	116 409		143 118	4 175	147 293
Produit de cession	5				111	111
(Gain) perte sur cession	6				(111)	(111)
Réduction de valeur / Reclassement	7				, ,	, ,
	8	116 409		143 118	4 175	147 293
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux Remboursement ou produit de cession (Gain) perte sur remboursement ou sur cession	12 13			21 800		21 800
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15			21 800		21 800
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17 ()(7 426) (21 800) (1 177)(22 977)
	18		(7 426)	(21 800)	(1 177)	(22 977)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (22 684) (403 983) (448 665) ()(448 665)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	23 742			6 244	6 244
Réserves financières et fonds réservés	22				(2 318)	(2 318)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(532)	(532)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	1 058	(403 983)	(448 665)	3 394	(445 271)
	26	117 467	(411 409)	(305 547)	6 392	(299 155)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	704 169		122 630	390	125 497

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	020 Réalisations 20		21	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹	
Revenus d'investissement	1					
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Acquisition d'immobilisations corporelles						
Sécurité publique	2 ()()(3 534)(3 534)	
Administration générale	3 (8 431)()()(
Transport	4 (5 226)(394 440)()(394 440)	
Hygiène du milieu	5 ()(45 967)()(45 967	
Santé et bien-être	6 ()()()(
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()()()(Ì	
Loisirs et culture	8 (84 027)(8 258)()(8 258	
Réseau d'électricité	9 ()()()(ý	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()()(
	11 (97 684)(448 665)(3 534)(452 199	
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	12 ()()()(
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et						
participations dans des entreprises municipales et des						
partenariats commerciaux						
Émission ou acquisition	13 (88 636)()()(
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	14	498 400				
Affectations						
Activités de fonctionnement	15	22 684	448 665		448 665	
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	16					
Excédent de fonctionnement affecté	17	75 000		116	116	
Réserves financières et fonds réservés	18	-		3 418	3 418	
	19	97 684	448 665	3 534	452 199	
	20	409 764				
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	409 764				

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES

AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2020	2021		
	_	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	954 001	1 047 051	41 389	1 088 440
Débiteurs (note 5)	2	81 609	120 759	14 674	135 433
Prêts (note 6)	3	488 352	466 552		466 552
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des					
partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	1 523 962	1 634 362	56 063	1 690 425
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	49 133	59 831	21 953	81 784
Revenus reportés (note 12)	12	4 350	3 660		3 660
Dette à long terme (note 13)	13	498 400	476 600	642	477 242
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			13 994	13 994
Autres passifs (note 14)	15				
	16	551 883	540 091	36 589	576 680
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	972 079	1 094 271	19 474	1 113 745
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 631 647	1 937 194	8 624	1 945 818
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20			540	540
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	3 324	3 762	1 322	5 084
	23	1 634 971	1 940 956	10 486	1 951 442
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	354 879	477 509	6 818	484 327
Excédent de fonctionnement affecté	25	572 024	572 024	17 042	589 066
Réserves financières et fonds réservés	26	58 548	58 548	1 899	60 447
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 ()()(3 781) (3 781)
Financement des investissements en cours	28				
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	1 621 599	1 927 146	7 982	1 935 128
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	2 607 050	3 035 227	29 960	3 065 187

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS CHARGES PAR OBJETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget Réalisations		Réalisations	Réalisations
		2021	2021	2021	2020
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	132 271	113 450	222 495	223 152
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	22 835	18 897	49 229	47 308
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7		2 714	2 714	2 520
Autres biens et services	8	407 033	405 399	422 457	437 911
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long tern	ne				
à la charge					
De l'organisme municipal	9	21 800	8 358	8 404	89
D'autres organismes municipaux	10	21 000	0 000	0 10 1	00
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			2 461	1 448
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	304 253	285 229	156 714	154 968
Transferts	15				
Autres	16				
Autres organismes					
Transferts	17			893	
Autres	18	5 000	7 700	7 700	5 015
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		114 118	118 293	120 103
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
•	21				
•	22				
•	23				
	24	893 192	955 865	991 360	992 514

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	484 327	364 778
Excédent de fonctionnement affecté	2	589 066	590 024
Réserves financières et fonds réservés	3	60 447	61 341
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (3 781)(4 015
inancement des investissements en cours	5		
nvestissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	1 935 128	1 628 407
Sains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	3 065 187	2 640 535
ENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
dministration municipale	9	477 509	354 879
Organismes contrôlés et partenariats¹	10	6 818	9 899
	11	484 327	364 778
xcédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
 Infrastructures 	12	572 024	572 024
•	13		
•	14		
•	15		
•	16		
•	17		
•	18		
•	19		
•	20		
	21	572 024	572 024
Organismes contrôlés et partenariats¹			
 Projets spéciaux 	22	10 730	10 270
 Éventualités 	23	6 312	7 730
•	24		
	25	17 042	18 000
	26	589 066	590 024

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
•	27		
	28		
•	29		
•	30		
•	31		
	32		
léserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
•	33		
•	34		
•	35		
	36		
onds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	48 500	48 500
Organismes contrôlés et partenariats	38	1 899	2 793
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	10 048	10 048
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
•	45		
•	46		
	47	60 447	61 341
	48	60 447	61 341

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
ENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
lesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1er janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite 49	(1677)(1 761
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs 50	()(
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008 51	()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19 52	()(
Autres 53	(2 104)(2 254
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs 54	, , ,	
55		4 015
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement 56		
Assainissement des sites contaminés 57	, , , ,	
Appariement fiscal pour revenus de transfert 58	, , , ,	
Autres	(
■ 59	/	
- 33 ■ 60	'	
61		4 015
	(3701)(4 013
Autres mesures d'allègement fiscal Mesures relatives à la TVQ		
	/	
Utilisation du fonds général 62	'	
Utilisation du fonds de roulement 63	()(
Mesures relatives à la COVID-19	,	
Utilisation du fonds général 64	'	
Utilisation du fonds de roulement 65	()(
Autres		
■ 66	()(
■ 67	()(
68	()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	()(
Mesure relative à la COVID-19	()(
Frais d'émission de la dette à long terme	()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS		
Autres	, ,	
■ 73	()(
■ 74	'	
75	()(
léments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement 76		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de		
portefeuille à titre d'investissement liés au FLI 78		
·		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement		
liés à des emprunts de fonctionnement		
Autres		
80		
81		
82	(3 781)(4 015

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	83		
Investissements à financer	84 ()()
	85		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	86	1 945 818	1 640 274
Propriétés destinées à la revente	87		
Prêts	88	466 552	488 352
Placements de portefeuille à titre d'investissement	89		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	90		
	91	2 412 370	2 128 626
Ajustements aux éléments d'actif	92		
	93	2 412 370	2 128 626
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	94 (477 242)(500 219)
Frais reportés liés à la dette à long terme	95 ()()
Montants des débiteurs et autres montants affectés			
au remboursement de la dette à long terme	96		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	97		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	98		
	99 (477 242)(500 219)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	100 ()()
	101 (477 242)(500 219)
	102	1 935 128	1 628 407

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés
Régimes supplémentaires de retraite

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i)Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et des employés de bureau au 31 décembre 2019.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur

municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM ») · La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le ler janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du ler janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

- 1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008
- 2. Date de la retraite
- a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.
- b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

- i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.
- ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédent la

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUŢURS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

- a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
- b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.
- 5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

- 6. Prestation de décès après la retraite
- a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.
- b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

- a) Cadres: les excédents d'actifs constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes seront indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- b) Policiers syndiqués: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.
- C) Employés de bureau et préposés aux communications: les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.
- 9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du ler janvier 1990.

10. Cotisations salariales

- a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune
- b) Cadres : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi . Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse s'il on est sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l 'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(12 273)	(13 049)
Charge de l'exercice	4 (15 656)(11 526)
Cotisations versées par l'employeur	5	13 935	12 302
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(13 994)	(12 273)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	524 241	443 797
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (545 477)(471 845)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(21 236)	(28 048)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	7 242	15 775
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(13 994)	(12 273)
Provision pour moins-value	12 ()()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(13 994)	(12 273)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur			
des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	524 241	443 797
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (545 477)(471 845)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (21 236)(28 048)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	32 038	18 867
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	574	
	20	32 612	18 867
Cotisations salariales des employés	21 (21 152)(9 471)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs			
dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()()
	23	11 460	9 396
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	2 080	683
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification			
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(341)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
•	29		
•	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	13 199	10 079
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	28 807	25 107
Rendement espéré des actifs	33 (26 350)(23 660)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	2 457	1 447
Charge de l'exercice	35	15 656	11 526

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	41 716	25 647
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (26 350)(23 660)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	15 366	1 987
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(7 405)	(14 054)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	30 093	15 622
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	534 525	460 904
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u>			
comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur			
des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	11 914	10 532
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	3 499	744
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,38 %	5,48 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,48 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques		•	
•	51		
•	52		

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Autres avantages sociaux futurs	54		
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarie	elle (s'il y a li	eu) et autres renseigner	ments
		2021	2020
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice			
avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages			
dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

Nombre de régimes à la fin de l'exercice Régimes d'avantages complémentaires de retraite

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73 ()()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de	,	, ,	,
régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()()
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification			
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
•	81		
•	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 (\/	1
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	/\	
Charge de l'exercice	87		
	07		
Informations complémentaires	00		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	\ /	,
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 ()()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite			
<u>capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	/0	/0
Autres hypothèses économiques	100		
Tution hypothosos conformiques	104		
	104		
	100		

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES				
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106			
Description des régimes et autres renseignements				
		2021	2020	
Charge de l'exercice				
Cotisations de l'employeur				
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107			
Régime de retraite par financement salarial	108			
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109			
Régime de retraite à prestations cibles	110			
Autres régimes	111			
	112			
D) AUTRES RÉGIMES				
Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113		<u>1</u>	
La municipalité offre à ses employés permanent un REER elle contribue à un taux de 4 % du salaire brut régulie 4 % du salaire brut régulier.				
		2021	2020	
Charge de l'exercice				
Cotisations de l'employeur				
Régime volontaire d'épargne-retraite	114			
Régime de retraite simplifié	115			
REER	116	1 35	sn	2 421
Autres régimes	117	1 30	10	2 42 1
Auties regimes	118	1 35		2 421
	110	1 00		2 72 1
E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX				
	_	2021	2020	
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119			
Description du régime				

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2021	2020
Cotisations des élus au RREM	120		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122		
	123		

Note



Non audité TAXES		Administration municipale	Données co	nsolidées
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	731 184	731 184	720 178
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le				
service de l'eau	5			
Réserve financière pour le				
service de la voirie	6			
Taxes de secteur	v			
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	. 8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
Autres	11	731 184	731 184	720 178
Taxes, compensations et tarification Services municipaux Eau Égout Traitement des eaux usées Matières résiduelles Autres • Vidange fosses septiques • Bac • Centres d'urgence 9-1-1 Service de la dette Pouvoir général de taxation Activités de fonctionnement	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21	52 764 65 951 12 300 540 2 714	52 764 65 951 12 300 540 2 714	53 572 59 350 12 300 390 2 520
Activités d'investissement	23			
, isaniss a invocassiment	24	134 269	134 269	128 132
Taxes d'affaires		10 1 200	101200	120 102
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26			
	27			
	28	134 269	134 269	128 132
	29	865 453	865 453	848 310

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020		
		2021	2021	2020	
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES					
ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du					
gouvernement					
Taxes sur la valeur foncière	30				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	31				
Taxes d'affaires	32				
Compensations pour les terres publiques	33				
	34				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	35				
Cégeps et universités	36				
Écoles primaires et secondaires	37				
	38				
Autres immeubles					
Immeubles de certains gouvernements					
et d'organismes internationaux					
Taxes sur la valeur foncière	39				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	40				
Taxes d'affaires	41				
	42				
	43				
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES					
ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	44				
Taxes sur une autre base	• •				
Taxes, compensations et tarification	45				
Taxes d'affaires	46				
Taxoo a ananos	47				
ODC ANIEMES MUNICIDALIV					
ORGANISMES MUNICIPAUX	40				
Taxes sur la valeur foncière	48				
Taxes sur une autre base	40				
Taxes, compensations et tarification	49				
	50				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises					
autoconsommatrices d'électricité	51				
Autres	52				
	53				
	54				

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
TRANSFERTS		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	55				
Sécurité publique					
Police	56				
Sécurité incendie	57				
Sécurité civile	58	690	690	1 324	
Autres	59				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	60	39 555	39 555	44 616	
Enlèvement de la neige	61				
Autres	62				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	63				
Transport adapté	64				
Transport scolaire	65				
Autres	66				
Transport aérien	67				
Transport par eau	68				
Autres	69				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	70				
Réseau de distribution de l'eau potable	71				
Traitement des eaux usées	72				
Réseaux d'égout	73				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	74				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	75				
Tri et conditionnement	76				
Autres	77				
Autres	78				
Cours d'eau	79				
Protection de l'environnement	80				
Autres	81				

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	•	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2021	2021	2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	82				
Sécurité du revenu	83				
Autres	84				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	85				
Rénovation urbaine	86				
Promotion et développement économique	87				
Autres	88				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	89				
Activités culturelles					
Bibliothèques	90				
Autres	91				
Réseau d'électricité	92				
	93	40 245	40 245	45 94	

Non audité TRANSFERTS (suite)		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	94				
Sécurité publique					
Police	95				
Sécurité incendie	96				
Sécurité civile	97				
Autres	98				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	99				
Enlèvement de la neige	100				
Autres	101				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	102				
Transport adapté	103				
Transport scolaire	104				
Autres	105				
Transport aérien	106				
Transport par eau	107				
Autres	108				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	109				
Réseau de distribution de l'eau potable	110				
Traitement des eaux usées	111				
Réseaux d'égout	112				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	113				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	114				
Tri et conditionnement	115				
Autres	116				
Autres	117				
Cours d'eau	118				
Protection de l'environnement	119				
Autres	120				

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	•	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)		2021	2021	2020	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	121				
Sécurité du revenu	122				
Autres	123				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	124				
Rénovation urbaine	125				
Promotion et développement économique	126				
Autres	127				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	128				
Activités culturelles					
Bibliothèques	129				
Autres	130				
Réseau d'électricité	131				
	132				

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
TRANSFERTS (suite)	-	Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation					
municipale	133				
Péréquation	134				
Neutralité	135				
Partage des redevances sur les					
ressources naturelles	136				
Compensation pour la collecte sélective					
de matières recyclables	137				
Fonds de développement des territoires	138				
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Droits					
d'immatriculation	139				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	140				
Dotation spéciale de fonctionnement	141	4 163	4 163	4 398	
Soutien à la compétence de					
développement local et régional des MRC					
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	142				
Autres	143	331 413	331 413	607 629	
	144	335 576	335 576	612 027	
TOTAL DES TRANSFERTS	145	375 821	375 821	657 967	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS		2021	2021	2020	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	146				
Évaluation	147				
Autres	148				
	149				
Sécurité publique					
Police	150				
Sécurité incendie	151				
Sécurité civile	152				
Autres	153				
	154				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	155				
Enlèvement de la neige	156	1 214	1 214	1 271	
Autres	157				
Transport collectif	158				
Autres	159				
	160	1 214	1 214	1 271	
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	161				
Réseau de distribution de l'eau potable	162				
Traitement des eaux usées	163				
Réseaux d'égout	164				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	165				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	166				
Tri et conditionnement	167				
Autres	168				
Autres	169				
Cours d'eau	170				
Protection de l'environnement	171				
Autres	172				
	173				

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS (suite)		2021	2021	2020	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	174				
Autres	175				
	176				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	177				
Rénovation urbaine	178				
Promotion et développement économique	179				
Autres	180				
	181				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	182				
Activités culturelles					
Bibliothèques	183				
Autres	184				
	185				
Réseau d'électricité	186				
	187	1 214	1 214	1 27	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	-	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS (suite)		2021	2021	2020	
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	188				
Évaluation	189				
Autres	190	614	614		
	191	614	614		
Sécurité publique					
Police	192				
Sécurité incendie	193				
Sécurité civile	194				
Autres	195		8 307	7 697	
	196		8 307	7 697	
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	197				
Enlèvement de la neige	198				
Autres	199				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	200				
Transport adapté	201				
Transport scolaire	202				
Autres	203				
Autres	204				
	205				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	206				
Réseau de distribution de l'eau potable	207	14 613	14 613		
Traitement des eaux usées	208				
Réseaux d'égout	209				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	210				
Matières recyclables	211				
Autres	212				
Cours d'eau	213				
Protection de l'environnement	214				
Autres	215	22 365	22 365		
	216	36 978	36 978		

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
	•	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS (suite)		2021	2021	2020	
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	217				
Sécurité du revenu	218				
Autres	219				
	220				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	221				
Rénovation urbaine	222				
Promotion et développement économique	223				
Autres	224				
	225				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	226				
Activités culturelles					
Bibliothèques	227				
Autres	228	3 436	3 436	2 549	
	229	3 436	3 436	2 549	
Réseau d'électricité	230				
	231	41 028	49 335	10 246	
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	42 242	50 549	11 517	

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	233	1 520	1 520	2 125	
Droits de mutation immobilière	234	68 805	68 805	30 920	
Droits sur les carrières et sablières	235				
Autres	236				
	237	70 325	70 325	33 045	
AMENDES ET PÉNALITÉS	238	8 649	29 304	20 652	
REVENUS DE PLACEMENTS					
DE PORTEFEUILLE	239				
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	240	13 620	14 058	3 362	
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations					
corporelles	241		111	138	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels					
achetés	242				
Produit de cession de propriétés destinées	'				
à la revente	243				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et					
sur cession de placements	244				
Contributions des promoteurs	245				
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Taxe sur l'essence	246				
Contributions des organismes municipaux	247				
Autres contributions	248				
Redevances réglementaires	249				
Autres	250	7 932	10 391	5 377	
	251	7 932	10 502	5 515	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE					
RESTRUCTURATION	252				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Ad	Données consolidées			
		Réalisations 2021			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation	Ventilation de	Total	2021	2020
		de l'amortissement	l'amortissement		ZVZ I	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	34 433		34 433	34 858	34 955
Greffe et application de la loi	2	1 265		1 265	1 265	2 064
Gestion financière et administrative	3	140 794	28 676	169 470	169 470	180 584
Évaluation	4	12 348		12 348	12 348	8 766
Gestion du personnel	5					
Autres						
Autres	6	57 806		57 806	57 806	69 840
•	7					
	8	246 646	28 676	275 322	275 747	296 209
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	128 515		128 515	161 078	141 512
Sécurité incendie	10			84 861	84 861	73 506
Sécurité civile	11	3 475		3 475	3 475	2 899
Autres	12			2 714	2 714	2 520
	13	219 565		219 565	252 128	220 437
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	35 703	65 660	101 363	101 363	80 036
Enlèvement de la neige	15	39 175		39 175	39 175	43 634
Éclairage des rues	16	4 759		4 759	4 759	3 958
Circulation et stationnement	17					
Transport collectif						
Transport en commun	18	15 920		15 920	15 920	15 644
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	95 557	65 660	161 217	161 217	143 272

Non audité		Ad	Données consolidées				
		Réalisations 2021			Réalisations	Réalisations	
		Sans ventilation	Ventilation de	Total	2021	2020	
		de l'amortissement	l'amortissement				
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de							
l'eau potable	23						
Réseau de distribution de l'eau potable	24	84 373	30 822	115 195	115 195	114 627	
Traitement des eaux usées	25	11 309		11 309	11 309	12 717	
Réseaux d'égout	26						
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	67 059		67 059	67 059	62 636	
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29						
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33					347	
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37	18 803		18 803	18 803	24 860	
Protection de l'environnement	38	10 000		10 000	10 000	2.000	
Autres	39						
7101100	40	181 544	30 822	212 366	212 366	215 187	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41						
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
7.00.00	44						

Non audité		Ad	ministration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2021			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation	Ventilation de	Total	2021	2020
		de l'amortissement	l'amortissement		ZVZ I	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET						
DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	8 292		8 292	8 292	895
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48					
Tourisme	49	546		546	546	546
Autres	50	906		906	906	874
Autres	51	20 851		20 851	20 851	20 730
	52	30 595		30 595	30 595	23 045
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	12 250	1 361	13 611	13 611	51 129
Patinoires intérieures et extérieures	54	6 759	9 847	16 606	16 606	16 993
Piscines, plages et ports de plaisance	55					
Parcs et terrains de jeux	56	2 869	3 349	6 218	6 218	6 727
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	5 000		5 000	5 000	5 000
Autres	59					
	60	26 878	14 557	41 435	41 435	79 849
Activités culturelles						
Centres communautaires	61					
Bibliothèques	62	3 604	3 403	7 007	7 007	12 978
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66	3 604	3 403	7 007	7 007	12 978
	67	30 482	17 960	48 442	48 442	92 827

Non audité		Ad	Iministration municipa	Données consolidées			
		Réalisations 2021			Réalisations	Réalisations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2021	2020	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	8 358		8 358	8 404	89	
Autres frais	70						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71				2 457	1 447	
Autres	72				4	1	
	73	8 358		8 358	10 865	1 537	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE							
RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES							
ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	143 118 (143 118)				

Autres renseignements financiers non audités

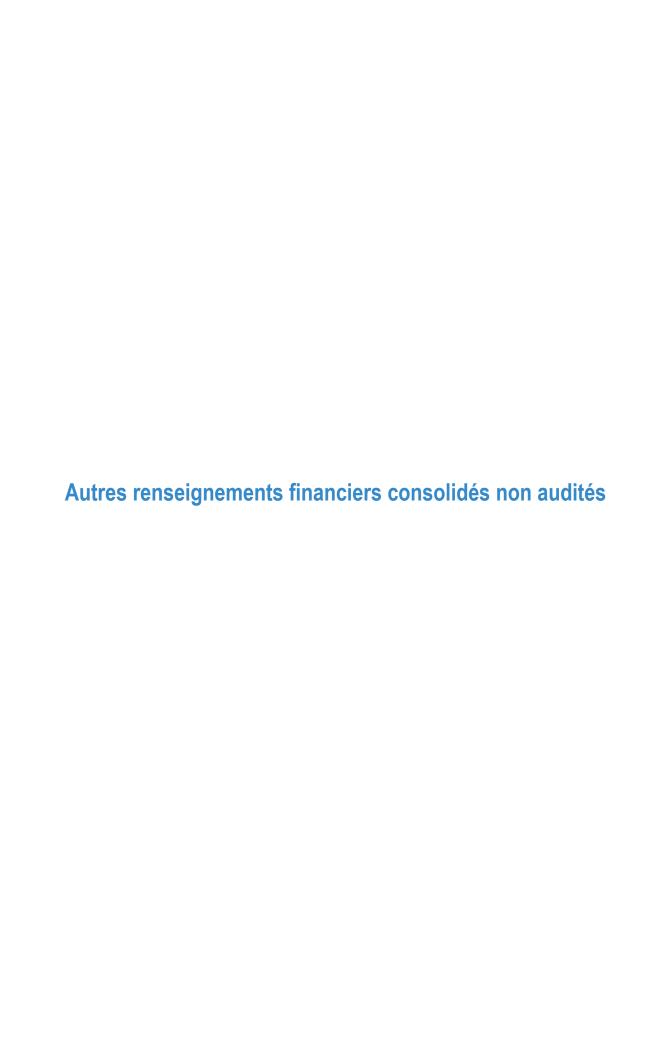
Exercice terminé le 31 décembre 2021

Municipalité de Calixa-Lavallée | 59030 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10
Autres renseignements	
Questionnaire	11



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données co	Données consolidées	
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Infrastructures					
Conduites d'eau potable	1				
Usines de traitement de l'eau potable	2				
Usines et bassins d'épuration	3				
Conduites d'égout	4				
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5				
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	394 440	394 440		
Ponts, tunnels et viaducs	7				
Systèmes d'éclairage des rues	8				
Aires de stationnement	9				
Parcs et terrains de jeux	10				
Autres infrastructures	11	8 258	8 258		
Réseau d'électricité	12				
Bâtiments					
Édifices administratifs	13				
Édifices communautaires et récréatifs	14			63 346	
Améliorations locatives	15		34	94	
Véhicules					
Véhicules de transport en commun	16				
Autres	17		2 290	2 605	
Ameublement et équipement de bureau	18		987	29 667	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	45 967	46 190	5 589	
Terrains	20				
Autres	21				
	22	448 665	452 199	101 301	

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23			
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			
Autres infrastructures	27	402 698	402 698	
Infrastructures pour nouveau développement				
(ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations corporelles	33	45 967	49 501	101 301
	34	448 665	452 199	101 301

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal Emprunts refinancés par anticipation Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme Excédent de fonctionnement affecté Réserves financières et fonds réservés	1 2 3	40.049			10.049
Fonds d'amortissement	3 4	10 048			10 048
Montant à la charge D'une partie des contribuables ou des municipalités membres De l'ensemble des contribuables ou	5	488 352		21 800	466 552
des municipalités membres De la municipalité (Société de	6	1 819		1 177	642
transport en commun)	7 8	500 219		22 977	477 242
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme) Débiteurs Gouvernement du Québec et ses entreprises Organismes municipaux Autres tiers	9 10 11				
Débiteurs encaissés non encore appliqués					
au remboursement de la dette	13 14				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs Autres	15 16				
	18	500 219		22 977	477 242
Dette en cours de refinancement Reclassement / Redressement	19 ()			()
Dette à long terme	21	500 219		22 977	477 242

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	477 242
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
•	5	
•	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	10 048
Débiteurs	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
•	12	
•	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	467 194
,		
		500
organismes contrôlés et des partenariats	15	
organismes contrôlés et des partenariats	15 16	588 467 782
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		467 782
organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté		467 782 54 940
organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine	16	467 782 54 940 6 393
organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes	16 17 18 19	467 782 54 940 6 393 94 851
organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme	16 17 18	467 782 54 940 6 393 94 851
Organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme	16 17 18 19	467 782 54 940 6 393 94 851
Organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	16 17 18 19	467 782 54 940 6 393 94 851
Cuote-part dans l'endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à	16 17 18 19 20	467 782 54 940 6 393 94 851
Cuote-part dans l'endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à	16 17 18 19 20	467 782 54 940 6 393 94 851
Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	16 17 18 19 20 21	467 782 54 940 6 393 94 851
Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-	16 17 18 19 20 21	467 782 54 940 6 393 94 851 623 966
Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	16 17 18 19 20 21	467 782 54 940 6 393 94 851 623 966
Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité	16 17 18 19 20 21 22 23	467 782 54 940 6 393 94 851 623 966
Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	16 17 18 19 20 21 22 23	467 782 54 940 6 393 94 851 623 966
Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu) Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus) Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux	16 17 18 19 20 21 22 23	467 782 54 940 6 393 94 851 623 966
Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine Autres organismes Endettement total net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts) Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu) Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus) Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à	16 17 18 19 20 21 22 23	467 782 54 940 6 393 94 851 623 966
organismes contrôlés et des partenariats Endettement net à long terme Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes Municipalité régionale de comté Communauté métropolitaine	16 17 18 19 20 21 22 23	467 782 54 940 6 393

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2021	Réalisations 2021	Réalisations 2020	
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1	6 560	6 560	1 026	
Évaluation	2	249	249	238	
Autres	3	17 592	17 592	16 292	
Sécurité publique					
Police	4	128 515			
Sécurité incendie	5	9 637	9 637	8 687	
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	15 920	15 920	15 644	
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12	66 519	66 519	62 546	
Cours d'eau	13	18 803	18 803	23 626	
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et					
développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18				
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	906	906	874	
Autres	21	20 528	20 528	20 035	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23			6 000	
Réseau d'électricité	24				
	25	285 229	156 714	154 968	



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		2021	2020
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	448 665	97 684
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	448 665	97 684

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

		Effectifs personnes/	Semaine normale	Nombre d'heures rémunérées au	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale		année ²	(heures)	cours de l'exercice			
Cadres et contremaîtres	1	1,00	40,00	1 560,00	*******	******	******
Professionnels	2						
Cols blancs	3	1,00	30,00	1 358,00	*******	******	******
Cols bleus	4						
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs							
(transport en commun)	7						
	8	2,00		2 918,00	******	******	******
Élus	9	7,00			32 191	1 540	33 731
	10	9,00			*******	******	******

- 1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
- 2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Gouvernement du Québec		Gouvernement	ARTM/MRC/	Total
		Fonctionnement	Investissement	du Canada	Municipalités/ Communautés métropolitaines	
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	43 718			332 103	375 821
	17	43 718			332 103	375 821

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

Non audité		2021	2020
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
7101100	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles	13		
Déchets domestiques et assimilés	20		
	21		
Matières recyclables Autres	22	8 358	
Cours d'eau	23	0 330	
Protection de l'environnement	23		
Autres	25 26	8 358	
Santé et bien-être	26	0 330	
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
América compute curbonismo et dévelonnement	30		
Aménagement, urbanisme et développement	24		
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
Laiaira et aultura	35		
Loisirs et culture	00		
Activités récréatives	36		
Activités culturelles	07		
Bibliothèques	37		
Autres	38		
D' 11/1 (1.1/1)	39		
Réseau d'électricité	40	0.050	
	41	8 358	

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
Daniel Plouffe	Maire	10 322	5 161	34 020	17 010	
Bruno Napert	Conseiller	2 122	1 061			
Ghislain Beauregard	Conseiller	2 122	1 061			
Daniel Palardy	Conseiller	1 591	796			
Claude Lacasse	Conseiller	2 122	1 061			
Louis Tremblay	Conseiller	1 591	796			
Valérie Beaurivage	Conseiller	530	265			
Mylène Gauthier	Conseiller	530	265			
Daniel Jacques	Conseiller	530	265			

Note

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

	Non audité	OL	JI NON
1.	Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	48 500 \$
Les	questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2.	La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	3 X
	Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	4	\$
3.	La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	6 X
4.	Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
	Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille	7	\$
	d'investissement	8	\$
	Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	9	\$
	Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	10	\$
	Ligne 7 : Autres créances douteuses	11	\$
	Ligne 13 : Placements de portefeuille	12	\$
	Ligne 14 : Débiteurs	13	\$
	Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14	\$
	Ligne 16 : Provision pour moins-value	15	
	Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	16	\$
	Ligne 20 : Revenus reportés	17	\$

5.	La	municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :					
	a)	le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	18		19	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	20				_\$
	b)	le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	21		22	X]
		Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2021	23				\$
	c)	le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	24	X	25]
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	26		8	65 45	3\$
	d)	le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	27		28	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	29				_\$
6.	La	municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	30		31	X	
		oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, ne autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	32		33		
		oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que durée de l'entente :					
7.	La	municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :					
	a)	du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	34		35	X]
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	36				_\$
	b)	du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	37		38	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2021	39				_\$
8.	en	municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales apitre C-47.1)?	40		41	X	
	Si	oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :					
	a)	crédits de taxes	42				_\$
	b)	autres formes d'aide	43				\$

Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2021		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2021	44	
Facteur comparatif de 2021	45	
Valeur uniformisée	46	
Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2021 dans le cadre du Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ	47	32 555 5
Total des frais encourus admissibles au volet ERL :		
a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) • Dépenses relatives à l'entretien d'hiver Dépenses relatives à l'actorier d'été	48	39 175 9
Systèmes de sécurité	49 50	4 968 S 21 800 S
Chaussées pavées - entretien palliatif	51	(
Chaussées en gravier - entretien préventif	52	4 481 9
·	53	9
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	54	3 272 9
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	55 <u> </u>	34 521
b) Dépenses d'investissement		
 Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 	57	
Dépenses relatives à l'entretien d'été	58	394 440 9
c) Total des frais encourus admissibles	59	468 136 9
 d) Description des dépenses d'investissement Relatives à l'entretien d'hiver : Relatives à l'entretien d'été : Surfaçage majeur de plusieurs rues 		
e) Si le total des frais encourus à la ligne 59 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2021 (ligne 47), veuillez fournir les justifications :		
f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 56 et 58), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2021 (ligne 47) veuillez en fournir les explications :		
Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :		
a) Numéro de la résolution	60	2022-04-49
b) Date d'adoption de la résolution	61	2022-04-05
	Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2021 Facteur comparatif de 2021 Valeur uniformisée Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2021 dans le cadre du Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ Total des frais encourus admissibles au volet ERL: a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) • Dépenses relatives à l'entretien d'hiver • Dépenses relatives à l'entretien d'été Systèmes de sécurité Chaussées pavées - entretien préventif Chaussées pavées - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien préventif Chaussées de forianag Abords de routes Total des dépenses relatives à l'entretien d'été b) Dépenses d'investissement • Dépenses relatives à l'entretien d'été c) Total des frais encourus admissibles d) Description des dépenses d'investissement • Relatives à l'entretien d'hiver: • Relatives à l'entretien d'été: Surfaçage majeur de plusieurs rues e) Si le total des frais encourus à la ligne 59 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2021 (ligne 47), veuillez fournir les justifications: f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 56 et 58), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2021 (ligne 47) veuillez en fournir les explications: Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2: a) Numéro de la résolution	Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2021 Facteur comparatif de 2021 Valeur uniformisée Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2021 dans le cadre du Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ Total des frais encourus admissibles au volet ERL: a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) • Dépenses relatives à l'entretien d'hiver • Dépenses relatives à l'entretien d'été Systèmes de sécurité Chaussées pavées - entretien préventif Chaussées a gravier - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien préventif Systèmes de drainage Abords de routes Total des dépenses relatives à l'entretien d'été b) Dépenses relatives à l'entretien d'hiver • Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 — Dépenses relatives à l'entretien d'hiver • Dépenses relatives à l'entretien d'été Discription des dépenses d'investissement • Relatives à l'entretien d'été: Surfaçage majeur de plusieurs rues e) Si le total des frais encourus à la ligne 59 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2021 (ligne 47), veuillez fournir les justifications: f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 56 et 58), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2021 (ligne 47) veuillez en pourrir les explications: Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2: a) Numéro de la résolution

11.	La municipalite a-t-elle adopte un plan de securite civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?	62	X 63
	Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :		
	a) Numéro de la résolution	64	2019-10-127
	b) Date d'adoption de la résolution	65	2019-10-01
12.	Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens		
	Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice		
	a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)	66	
	b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)	67	
	Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens		
	c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'exercice (art. 5)	68	
	d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 8)	69	
	e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 9)	70	
	f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice parce qu'il a mordu ou attaqué une personne (art.10)	71	
	g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice (art. 11)	72	
	h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)	73	
	 Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est de plus de 20 kg (art. 16) 	74	
	j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)	75	
	k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?	76	77 X
13.	Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et de ses entreprises au 31 décembre 2021		
	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	78	
	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	79	
	Ministère des Transports	80	7 000
	Ministère de la Culture et des Communications Autres ministères/organismes	81	26 653
	nutres ministeres/organismes	82	20 000

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Municipalité de Calixa-Lavallée | 59030 |

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Aux membres du conseil,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE (ci-après la «municipalité ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du tableau » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du tableau au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. Le tableau a été préparé afin de permettre à la municipalité de répondre aux exigences de l'article 176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que le tableau ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le tableau est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs du tableau prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que le tableau comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LAPLANTE BRODEUR LUSSIER Par: André Brodeur, CPA Auditeur, CA Saint-Hyacinthe 3 mai 2022

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes 2	1	865 453
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2021 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	2 714
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	862 739
ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES		
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	144 087 400
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2021 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	144 508 800
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	144 298 100
TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2021 (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)		0,5979_/ 100\$

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Non audité	OUI	NON	S.O.
1.	Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 X	2	
	Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».			
	Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3	4 X	
2.	La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5	6 X	
3.	Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7	8 X	
4.	Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	9	10 X	
	questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences RC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
5.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	11	12	13 X
6.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	14	15	16 X
7.	La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	17	18	19 X
com	uestion 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en mun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, lez inscrire S.O.			
8.	Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	20	21	22 X
	Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	23	24	
La q	uestion 9 s'applique aux municipalités locales seulement.			
9.	La municipalité possède-t-elle sur son territoire une personne assujettie à l'article 222 LFM (personne autoconsommatrice d'électricité)?	25	26 X	

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2022

Municipalité de Calixa-Lavallée | 59030 |

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE TAXES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	601 864
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	137 422
	11	739 286
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau Eau	12	70 186
Égout	13	70 100
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	60 164
Autres	10	00 104
 Vidange fosses septiques 	16	12 420
- vidalige losses septiques	17	12 420
· .	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	
Service de la dette	20	29 101
Pouvoir général de taxation	21	29 101
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
Activités à investissement	24	171 871
Taxes d'affaires	<i>L</i> 1	171071
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
, may 00	27	
	28	171 871
	29	911 157

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES	
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	
Taxes sur la valeur foncière	1
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	2
Taxes d'affaires	3
Compensations pour les terres publiques	4
	5
Immeubles des réseaux	
Santé et services sociaux	6
Cégeps et universités	7
Écoles primaires et secondaires	8
	9
Autres immeubles	
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	
Taxes sur la valeur foncière	10
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	11
Taxes d'affaires	12
	13
	14
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	
Taxes sur la valeur foncière	15
Taxes sur une autre base	
Taxes, compensations et tarification	16
Taxes d'affaires	17
	18
ORGANISMES MUNICIPAUX	
Taxes sur la valeur foncière	19
Taxes sur une autre base	19
Taxes, compensations et tarification	20
raxes, compensations et tarincation	21
AUTRES	
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22
Autres	23
	24
	25

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Non addite		Assiette d'application imposable	Taux adopté		Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales									
Taxe foncière générale (taux unique) Taxe foncière générale (taux variés)	1	х		/100 \$					
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	66 262 464 x	0,4127	/100 \$	273 465				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	х		/100 \$					
Immeubles non résidentiels	4	1 240 436 x	0,5667	/100 \$	7 030				
Immeubles industriels	5	1 459 500 x	0,7352	/100 \$	10 730				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	6	Х		/100 \$					
Autres	7	Х		/100 \$					
Immeubles forestiers	8	Х		/100 \$					
Immeubles agricoles	9	75 269 900 x	0,4127	/100 \$	310 639				
Total	10				601 864)()	601 864
Taxes spéciales									
Service de la dette (taux unique)	11	X		/100 \$					
Service de la dette (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	12	х		/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13	х		/100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	Х		/100 \$					
Immeubles industriels	15	Х		/100 \$					
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	Х		/100 \$					
Autres	17	х		/100 \$					
Immeubles forestiers	18	х		/100 \$					
Immeubles agricoles	19	X		/100 \$					
Total	20					·)()	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite) EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté		Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales									
Taxes spéciales									
Activités de fonctionnement (taux unique) Activités de fonctionnement (taux variés)	21		X	/100 \$					
Résiduelle (résidentielle et autres)	22		Х	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23			/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24		Х	/100 \$					
Immeubles industriels	25		Х	/100 \$					
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	26		Χ	/100 \$					
Autres	27		Х	/100 \$					
Immeubles forestiers	28		X	/100 \$					
Immeubles agricoles	29		Х	/100 \$					
Total	30					()()	
Taxes spéciales									
Activités d'investissement (taux unique)	31		Х	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	32		Χ	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33		Х	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34		Х	/100 \$					
Immeubles industriels	35		X	/100 \$					
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	36		Х	/100 \$					
Autres	37		X	/100 \$					
Immeubles forestiers	38		Х	/100 \$					
Immeubles agricoles	39		X	/100 \$					
Total	40					()()	
		Valeur locative imposable	•						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41		Х	%		()()	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX DES TAXES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Compensations et tarification pour services mur (montant fixe)	nicipaux résiden	tiels		Par unité de logement
Eau				1 277,99\$
Égout				2\$
Eau et égout				3\$
Traitement des eaux usées				4\$
Matières résiduelles				5 248,98\$
Autres taxes et compensations, et autres modes	de tarification			
Description	Taux	Code	F	Préciser
Vidange fosses septiques Excédent eau potable	60,0000 0,5000	4 - tarif fixe (compensation) 7 - autres (préciser)	par immeuble Excédent 100 M3	1

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Immeubles	Immeubles	Terrains vague	Terrains vagues desservis		Immeubles
		non résidentiels	industriels	Immeubles non résidentiels	Autres	ou plus	agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	7 030	10 730				310 639
De secteur	2						
Autres	3	1 605	2 450				70 927
Taxes sur une autre base Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						29 101
Autres	5	1 668	2 545				73 688
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	10 303	15 725				484 355

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Immeubles	Résiduelle			Total	
		forestiers	Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1		273 465			601 864	
De secteur	2						
Autres	3		62 440			137 422	
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4					29 101	
Autres	5		64 869			142 770	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8		400 774			911 157	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES QUESTIONNAIRE

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Non audité	OUI	NON	S.O.
1.	La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les mesures fiscales suivantes?			
	a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
	 Pour la taxe foncière générale Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV 	1 X	2 X	5
	 b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM 	6	7 X	8
	 Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté. 			
	c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9	10 X	11
	 Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté. 			
	d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
	 Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels) Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de : 2021 2022 Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de : 2021 2022 	15	13 X 16 X 19 X \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	14 17 20
2.	La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	25	26 X	
3.	La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 :			
	 une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM 	27	28 X	
	 une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM 	29	30 X	
4.	La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2022 pour des exploitations agricoles enregistrées?	31 X	32	
	Si oui, indiquer le montant.	33	303 435 \$	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES QUESTIONNAIRE

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

5.	Richesse foncière - Evaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	34	\$
6.	Date d'adoption du budget par le conseil	35	2022-01-24
7.	Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	36	1 340 370 \$
8.	Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	37	22 000 \$
9.	Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	38	7 101 \$
10.	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	39	\$

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je, Annebeauchemin, atteste que le rapport financier consolidé de Municipalité de Calixa-Lavallée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 3 mai 2022.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou greffier-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Municipalité de Calixa-Lavallée.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Municipalité de Calixa-Lavallée consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Municipalité de Calixa-Lavallée détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2022-04-13 12:48:33

Date de transmission au Ministère :

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Municipalité de Calixa-Lavallée | 59030 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Budget 2021	Réalisations 2021		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus						
Fonctionnement	1	1 553 978	1 304 601	1 384 042	158 008	1 416 012
Investissement	2					
	3	1 553 978	1 304 601	1 384 042	158 008	1 416 012
Charges	4	967 276	893 192	955 865	164 010	991 360
Excédent (déficit) de l'exercice	5	586 702	411 409	428 177	(6 002)	424 652
Moins : revenus d'investissement	6 ()()()()()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice						
avant conciliation à des fins fiscales	7	586 702	411 409	428 177	(6 002)	424 652
Éléments de conciliation à des fins fiscales Amortissement des immobilisations corporelles						
et des actifs incorporels achetés	8	116 409		143 118	4 175	147 293
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 ()(7 426)(21 800)(1 177)(22 977)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (22 684)(403 983)(448 665)()(448 665)
Excédent (déficit) accumulé	12	23 742			3 394	3 394
Autres éléments de conciliation	13			21 800		21 800
	14	117 467	(411 409)	(305 547)	6 392	(299 155)
Excédent (déficit) de fonctionnement de						
l'exercice à des fins fiscales	15	704 169		122 630	390	125 497

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats. Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2020	2021		2020
	_	Administration	Administration	Total	Total
		municipale	municipale	consolidé	consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	954 001	1 047 051	1 088 440	994 341
Débiteurs	2	81 609	120 759	135 433	96 214
Placements de portefeuille	3				
Autres	4	488 352	466 552	466 552	488 352
	5	1 523 962	1 634 362	1 690 425	1 578 907
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents					
de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	498 400	476 600	477 242	500 219
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			13 994	12 273
Autres	9	53 483	63 491	85 444	71 003
	10	551 883	540 091	576 680	583 495
Actifs financiers nets (dette nette)	11	972 079	1 094 271	1 113 745	995 412
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	12	1 631 647	1 937 194	1 945 818	1 640 274
Autres	13	3 324	3 762	5 624	4 849
	14	1 634 971	1 940 956	1 951 442	1 645 123
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	354 879	477 509	484 327	364 778
Excédent de fonctionnement affecté	16	572 024	572 024	589 066	590 024
Réserves financières et fonds réservés	17	58 548	58 548	60 447	61 341
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 ()()(3 781)(4 015)
Financement des investissements en cours	19				
Investissement net dans les immobilisations					
et autres actifs	20	1 621 599	1 927 146	1 935 128	1 628 407
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
·	22	2 607 050	3 035 227	3 065 187	2 640 535

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
 Infrastructures 	23	572 024	572 024
•	24		
•	25		
•	26		
•	27		
•	28		
•	29		
•	30		
•	31		
	32	572 024	572 024
Organismes contrôlés et partenariats1	33	17 042	18 000
	34	589 066	590 024
Réserves financières et fonds réservés			
Administration municipale	35	58 548	58 548
Organismes contrôlés et partenariats ¹	36	1 899	2 793
	37	649 513	651 365

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23-1

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	467 194
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	623 966

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021

		2021	2020 Total consolidé	
	_	Total		
		consolidé		
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	3			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	10 048	10 048	
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	642	1 819	
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	466 552	488 352	
Dette à long terme à la charge des tiers				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7			
Autres	8			
Dette en cours de refinancement / Reclassement /				
Redressement	9			
	10	477 242	500 219	

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Budget 2021	Réalisations 2021		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	
Fonctionnement						
Taxes	11	848 310	887 537	865 453	865 453	
Compensations tenant lieu de taxes	12					
Quotes-parts	13					
Transferts	14	657 967	399 239	375 821	375 821	
Services rendus	15	3 820	3 075	42 242	50 549	
Imposition de droits, amendes et pénalités,						
revenus de placements de portefeuille	16	35 728	13 500	78 974	99 629	
Autres	17	8 153	1 250	21 552	24 560	
	18	1 553 978	1 304 601	1 384 042	1 416 012	
Investissement						
Taxes	19					
Quotes-parts	20					
Transferts	21					
Autres	22					
	23					
	24	1 553 978	1 304 601	1 384 042	1 416 012	

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Administration municipale			Données consolidées	
			Réalisations 2021		Réalisations 2021	Réalisations 2020
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale	1	246 646	28 676	275 322	275 747	296 209
Sécurité publique						
Police	2	128 515		128 515	161 078	141 512
Sécurité incendie	3	84 861		84 861	84 861	73 506
Autres	4	6 189		6 189	6 189	5 419
Transport						
Réseau routier	5	79 637	65 660	145 297	145 297	127 628
Transport collectif	6	15 920		15 920	15 920	15 644
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	95 682	30 822	126 504	126 504	127 344
Matières résiduelles	9	67 059		67 059	67 059	62 983
Autres	10	18 803		18 803	18 803	24 860
Santé et bien-être	11					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	8 292		8 292	8 292	895
Promotion et développement économique	13	1 452		1 452	1 452	1 420
Autres	14	20 851		20 851	20 851	20 730
Loisirs et culture	15	30 482	17 960	48 442	48 442	92 827
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	8 358		8 358	10 865	1 537
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	812 747	143 118	955 865	991 360	992 514
Amortissement des immobilisations						
corporelles et des actifs incorporels						
achetés	20	143 118 (143 118)			
	21	955 865		955 865	991 360	992 514

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

		Réalisations 2020	Réalisations 2021			
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹	
Revenus d'investissement	1					
Éléments de conciliation à des fins fiscal	es					
Immobilisations corporelles et actifs						
incorporels achetés - Acquisition	2 (97 684)(448 665)(3 534)(452 199)	
Autres investissements - Émission ou						
acquisition	3 (88 636)()()()	
Financement à long terme des activités						
d'investissement	4	498 400				
Affectations						
Activités de fonctionnement	5	22 684	448 665		448 665	
Excédent accumulé	6	75 000		3 534	3 534	
	7	409 764				
Excédent (déficit) d'investissement de						
l'exercice à des fins fiscales	8	409 764				

^{1.} Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats. Extrait du rapport financier, page S14